Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 41 (1896)

Heft: 4

Buchbesprechung: Journal du maréchal de Castellane (1804-1862)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Journal du maréchal de Castellane (1804-1862). — Tome troisième (1831-1847). Un vol. in-8° avec portrait en héliographure. E. Plon, Nourrit et Cic, 8 et 10, rue Garancière, Paris. Prix : 7 fr. 50.

Nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de faire connaissance avec le *Journal* de l'illustre vétéran, entr'autres, par notre livraison de mai 1895 (v. pages 303-4).

Ici nous avons la suite de ces notes, franches et sûres, sans prétentions académiques, prises au jour le jour, en campagne, en garnison, sur la place d'armes, à la cour, dans le monde, qui ont été si remarquées de tous ceux qu'intéresse l'histoire militaire positive de notre temps.

On se rappelle que les premiers volumes donnaient maints détails fort intéressants sur les choses et les hommes des grandes guerres de Napoléon, puis sur ceux de la Restauration. Les pages de ce troisième volume ont le même caractère et les mêmes mérites. La période historique de 1830 y est retracée comme ses devancières. Il y est question du roi Louis-Philippe et de sa famille, de ses ministres, des campagnes d'Algérie, des alertes européennes, des émeutes intérieures, de Soult et autres maréchaux, des hommes d'Etat, des littérateurs, de l'armée et de ses réformes, bref! de toute la vie publique de cette époque animée. Tout y est pris sur le vif par un observateur sagace et désireux d'impartialité. Gràce à sa haute situation comme maréchal et pair de France, à sa grande fortune, à ses alliances de famille, Castellane était à même de connaître les personnalités les plus en vue. Ses remarques aboutissent à un tableau à la fois curieux et réel, bien vivant, piquant parfois, sans cesser d'être d'un parfait gentilhomme.

Laissons-nous aller à quelques citations de textes, vu l'impossibilité de résumer des notes aussi bien frappées dans leur charmante concision, et rappelons qu'elles vont du commandement de la 1^{re} brigade de la 3^e division de l'armée du Nord, à Valenciennes, et du siège d'Anvers, en 1831, jusqu'au commandement de la division de Perpignan, de celle de Bòne, de celle de Rouen, en 1847:

Siège d'Anvers (dans la tranchée), 7 décembre 1832. « Dans notre métier, il faut avant tout faire ce qui est utile et ne pas fatiguer sans raison officiers et soldats. En épuisant mal à propos les forces des gens, on ne les retrouve plus lorsqu'on en a réellement besoin. J'ai prescrit de tenir dorénavant sous les armes, dans la tranchée, seulement une demi-section par compagnie, commandée par un officier ou un sous-officier; les trois quarts de la compagnie se reposeront pendant ce temps-là, les armes en faisceaux. De neuf heures du matin à midi, moment où le 58e a été relevé,

ce régiment, sous mes ordres, a perdu assez de monde. Je suis allé audevant des deux bataillons du 19e léger qui montaient la tranchée; après les avoir fait serrer en masse, je leur ai parlé en ces termes:

- « Mes amis, nous nous connaissons depuis longtemps; le 19e léger est » un bon et beau régiment. Je me félicite d'être appelé à l'honneur de mon- » ter la tranchée avec lui, bien sùr que si les Hollandais font une sortie, elle » sera repoussée vigoureusement. Surtout pas de poudre perdue inutile- » ment; ne tirez pas hors de portée, ajustez bien; je ne veux pas de fusil- » lade pour faire du bruit sans résultat. »
- » J'ai donné mes instructions pour faire reposer les demi-sections; le régiment s'est mis gaiement en marche dans la tranchée au cris de « Vive le Roi! »
- » Accompagnant le général Haxo dans sa visite des ouvrages, j'ai perdu dans une mare de boue une de mes fausses bottes; j'ai gratifié de cent sous un grenadier pour me la repêcher. Le général Haxo m'a dit : « Vous verrez que le ministère, en nous faisant faire le siège dans cette saison, aura oublié que décembre est en hiver! »
- » J'ai donné comme la première fois à dîner aux officiers supérieurs de tranchée, d'état-major et autres; notre festin a été fort gai au bruit des bombes et des boulets. Outre le vin ordinaire, j'avais apporté une bouteille de vin de Chambertin, une de vin de Champagne, qui ont fait effet. Nous avons bu à la santé de M. le duc d'Orléans, de M. le maréchal Gérard; mes convives ont voulu porter la mienne avec du vin de Xérès que j'ai apporté de Cadix avec moi. Je ne me doutais guère, il y a six ans, que ce serait dans la tranchée d'Anvers que je le boirais.
- » Ces festins sous le boulet firent du bruit en France et à l'étranger, ce dont je ne me doutais pas. Si le siège avait duré, ils m'auraient ruiné. Les journaux en ayant parlé, chacun voulait en être. Il y aurait eu plus de cinquante personnes à ma tranchée du 27, si la citadelle ne s'était pas rendue. Le commissaire anglais Caradoc et beaucoup d'autres m'avaient annoncé leur intention d'y venir. »
- « 8 décembre. Les cantinières de nos régiments sont intrépides ; on les voit dans les boyaux de la tranchée les plus exposés; elles entendent siffler les bombes et les boulets sans sourciller. Celles du 25e de ligne ont un uniforme: un chapeau de feutre ciré avec le numéro du régiment peint en blanc, un spencer de drap bleu, une jupe garance; elles sont vêtues de même dans le 61e. Une cantinière du 25e, ayant, par ma foi! de beaux yeux, a déchiré un mouchoir pour entourer la plaie d'un sous-lieutenant du 52e qu'on ramassait pour le porter à l'ambulance; je lui ai donné cent sous, qui ont paru lui être agréables.
- » Une cantinière du 61º m'a dit dans la tranchée: « Mon général, notre
 » colonel n'a voulu breveter que les femmes légitimes; celles-ci sont toutes
 » illégitimes, nous avons, vous l'avouerez, autant de droits qu'elles à la pa-

- » tente. » Cette brave femme calomniait sans doute ses camarades ; j'en ai vu plus d'une sous le feu, grosse à pleine ceinture ; je pense que probablement celles-ci ont reçu le sacrement.
- » 9. Le roi Léopold a visité les tranchées dans l'après-midi d'hier; il a été à la tête de sape. Un mineur venait d'avoir le bras et la jambe emportés; il lui a donné la première croix de l'ordre de Léopold qui ait été distribuée. Le prince a montré courage et sang-froid. »
- « 17 janvier 1833. J'ai quitté Lille à 5 heures du soir et je me suis établi à minuit à Valenciennes, dans mon ancien logement, où j'ai été reçu à merveille.
- » Le lieutenant général Woirol (du Jura bernois) et le maréchal de camp Gérard, nouvellement promus, passent au service de la Belgique. Le maréchal Soult leur a dit que la Belgique était notre avant-garde et qu'on leur en tiendrait le même gré que d'un service en France. Il a fort insisté auprès du général Rapatel, qui lui a exposé qu'il avait une fille de dix-huit ans à établir et qu'il ne pouvait pas quitter la France. Le maréchal Soult s'est fàché, lui a parlé des obligations que lui avaient les Rapatel, et lui a dit que, s'il n'acceptait pas, il s'exposerait à tout son courroux. Rapatel alors a consenti. En sortant de chez le maréchal, il a rencontré le Roi, qui, voyant des larmes sortir de ses yeux, lui a demandé ce qu'il avait. Rapatel le lui a dit Sa Majesté a répondu qu'elle allait arranger la chose, et en effet elle en a parlé au maréchal Soult. Ce dernier a dit alors à Rapatel: « Vous n'irez pas en Belgique, mais vous n'y gagnerez rien, car je vous réponds que de longtemps je ne vous emploierai. »
- « Paris, 15 mars 1833. M. de Caux (précédemment ministre de Charles X) m'a expliqué comment il avait fait donner un régiment au général Marbot. Cet officier général, en 1815, avait, à Valenciennes, brûlé, en dansant autour, l'étendard blanc des housards dont il était colonel 1. Je l'appris sans étonnement. Ce désagréable aide de camp de M. le duc d'Orléans n'avait pas mis de chapeau galonné au siège d'Anvers; cela ne l'a pas empêché de réclamer auprès du peintre Scheffer pour en obtenir un dans un tableau du siège. Le prince royal seul, parmi son état-major, avait le sien.
- » A l'époque où il sollicitait de nouveau un régiment, le colonel Marbot soignait beaucoup M. le Dauphin. M. de Caux dit à ce prince : « Le colo-» nel Marbot a épousé une demoiselle de Bruyères, riche ; il a intérêt, mal-» gré ses antécédents, à la conservation de ce qui existe. En donnant un
- ¹ Le fait est constaté par un double témoignage : d'abord par une lettre du maire de Valenciennes au préfet du Nord, en date du 24 mars 1815. (Archives municipales de Valenciennes. Correspondance du 1er bureau, 1814-1817, fol. 35), et ensuite on le trouve raconté en détail dans une petite brochure intitulée : Précis historique des événements qui se sont passés à Valenciennes depuis le retour de Buonaparte jusqu'au rétablissement de Louis XVIII. A Lille, de l'imprimerie de V. Leleux, 1816. (Bibliothèque nationale, Lb46, 24).

» régiment à M. Marbot, après sa conduite passée, on ne pourra pas accu-» ser le gouvernement de partialité envers les gens de l'émigration ; seule-» ment, il faut laisser toute liberté d'action au Roi à cet égard. » M. le Dauphin, bien disposé par les protestations du colonel Marbot, dit au général de Caux de le présenter. M. le Dauphin était fort bavard; lorsque M. Marbot vint, le dimanche, lui faire sa cour, il lui annonça la chose. Le colonel fut sur-le-champ remercier le ministre de la guerre. M. de Caux avait sa proposition dans sa poche, mais il nia qu'il en fût question, trouvant que l'avouer ne laissait pas au Roi toute liberté de refuser. Sa Majesté fit au conseil des observations. M. le Dauphin craignait beaucoup Monsieur son père ; il ne souffla mot. M. de Caux donna la raison politique de placer à la tête d'un régiment un colonel qui avait fait des ouvrages. Charles X exposa la conduite du colonel Marbot, en 1815, à Valenciennes, et ajouta: « On le nommera plus tard, mais pas encore. » M. de Caux observa alors que M. le Dauphin avait annoncé à M. Marbot sa nomination, et il ajouta, en se tournant vers ce prince, qui n'ouvrait pas la bouche : « Car il vient de m'en remercier. — Puisque c'est comme cela, reprit le » Roi, il faut le nommer. »

« Perpignan, 16 janvier 1835. J'ai donné un bal hier; il a duré de huit heures du soir à trois heures du matin, heure à laquelle je me suis couché. Les joueurs d'écarté sont restés jusqu'à sept heures du matin. Il v avait trois cents personnes, mais seulement cinquante femmes, parce qu'il pleuvait beaucoup. Dans ce pays-ci, on compte sur le beau temps, et les dames de la société viennent au bal à pied. Plusieurs sont venues cependant dans leur équipage de campagne, et même il y a eu un événement. La voiture de Mme Durand, femme du riche banquier, a accroché un char à bancs à glaces qui contenait les femmes du médecin, du chirurgien en chef et du directeur de l'hôpital militaire, et les a renversées sans autre accident que la rupture des glaces par les pieds des dames d'un côté, et les têtes de l'autre côté. Cela se passait devant ma porte. Dans la salle du bal, on a bien entendu un bruit de carreaux. Les grenadiers de garde, ébahis, regardaient les tètes de ces pauvres dames encadrées par les vitres, sans venir à leur secours, lorsque mon domestique est arrivé et les a tirées une à une de leur pénible position. Les toilettes des femmes étaient fort recherchées; il y avait de belles personnes, et abondance d'officiers pour danser. Les salons sont bien éclairés; l'orchestre, composé de deux musiciens de la ville et de huit musiciens du régiment, est excellent, de sorte que tout cela passe pour magnifique. Je suis de plus parvenu à réunir ensemble les femmes de tous les partis, ce qu'avant mon arrivée il n'était pas possible de faire. »

« *Paris*, 25 janvier 1836. Je passe une grande partie de ma journée aux bureaux de la guerre pour les affaires de la division. Ce soir, bal magnifique chez M. Thiers, ministre de l'intérieur. Mme Dosne, sa belle-mère, et

Mme Thiers, qui est jolie, en ont fait les honneurs avec beaucoup de soin. Le petit M. Thiers, qui, malgré son grand talent, n'a rien de distingué dans les manières, avec sa laide figure et ses lunettes, a été obligeant pour moi.

- » 26. Longue audience de M. le duc d'Orléans. Nous avons causé de l'armée. Il m'a parlé des régiments de ma division qui ont fait partie de l'expédition de Mascara, me disant qu'il en était très content et qu'il n'avait pas trouvé un officier ou un soldat qui ne me regrettàt. Le prince m'a expliqué ses idées sur différentes parties du service, sur le mariage des officiers, qui est une des plaies de l'armée. Il m'a engagé à venir causer de nouveau avec lui, me disant que les résultats que j'ai obtenus prouvent que je connais bien les troupes.
- » 27. l'ai eu une audience de M. le duc de Nemours. Ce prince est fort timide. M. le duc d'Orléans m'avait dit hier de m'entretenir avec lui de l'armée, qu'il s'en occupait et que cela lui ferait plaisir. J'ai pris l'initiative à cet égard, car, sans cela, ma conversation avec M. le duc de Nemours eût été courte. Je lui ai répété à peu près les mêmes choses que j'avais dites hier à M. le duc d'Orléans. Une fois en train, M. le duc de Nemours a bien causé, et ne m'a laissé partir qu'avec peine.
- » 28. Bal magnifique chez M. le duc d'Orléans. Cela avait un aspect vraiment royal; les gens étaient poudrés, très bien tenus; les valets de chambre avaient des habits de velours avec des liserés rouges. M. le duc d'Orléans était en culotte blanche, bas de soie, souliers à boucles; ses aides de camp également. Il a parfaitement fait les honneurs. Beaucoup de gens étaient également en culotte et bas blancs; j'étais du nombre. Il n'y a plus personne aux bals de la cour qui ne soit en uniforme; on n'exige pas encore les bas de soie et les culottes, mais bientôt l'étiquette ne permettra pas de faire autrement. Le trône s'est diablement relevé depuis 1830! »
- « *Perpignan*, 10 septembre 1839. J'ai réuni à Perpignan pour le passage du prince royal (duc d'Orléans) un bataillon du 13e, un bataillon du 47e, 2 bataillons du 58e de ligne, 2 bataillons du 16e léger, 2 escadrons du 7e de chasseurs, 2 escadrons du 4e de dragons.
- » 15. A trois heures de l'après-midi, les troupes ont formé la haie depuis le pont jusqu'à la préfecture de Perpignan. A cinq heures du soir, M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans sont arrivés à un arc de triomphe placé à la tête du pont, où le maire les a harangués. Le duc d'Orléans a bien répondu, après quoi, il est monté à cheval, la duchesse d'Orléans en calèche.
- » Mon principe a toujours été que rien n'est plus mauvais que de faire crier les troupes sous les armes ; en leur donnant le droit d'applaudir, on leur confère par cela même celui de blàmer. Les soldats doivent obéir et non délibérer. Aussi ai-je été fort contrarié quand M. le général de Saint-

Joseph, revenant de la limite des Pyrénées-Orientales, où il a été au-devant de Leurs Altesses Royales, est venu en avant me dire, de la part de M. le duc d'Orléans, de faire crier. J'ai transmis l'ordre sur-le-champ, et j'ai entendu le lieutenant-colonel du 13e de ligne dire à ses soldats : « J'es» père que vous crierez bien haut. »

- » J'ai été au-devant du prince royal avec un piquet, à cinquante pas en avant du pont, et je lui ai parlé des cris; il a repris: « Cela n'est pas
 » mon avis, vous le savez (c'est vrai, il m'a parlé dans ce sens à Paris),
 » mais, comme mon voyage est politique, c'est pour me conformer au désir
 » du Roi. »
- » Les soldats, auxquels je raconte toute l'année que le silence est ce qu'il y a de plus beau sous les armes, ont très peu ou point crié; leur immobilité était remarquable, chose préférable, selon moi, au désordre causé dans les rangs par des cris qui ne signifient rien, puisqu'ils sont commandés comme le port d'armes. Le général Baudrand, premier aide de camp du duc d'Orléans, n'est pas non plus de l'avis des cris; il m'a raconté à ce sujet qu'à Waterloo les régiments qui criaient à tue-tête se sauvaient à toutes jambes, et encore, si ces cris sont bons quelque part, c'est au feu, pour étourdir les soldats. »
- « 17. Leurs Altesses Royales ont visité les tranchées du simulacre de siège, et se sont placées ensuite sur un bastion pour voir le couronnement du chemin couvert. Leurs Altesses Royales ont ensuite visité la citadelle, les hôpitaux civils et militaires.
- » Le lieutenant général Baudrand, franc et loyal, ne m'a pas paru enchanté de son voyage en Afrique.
- » Le lieutenant général Marbot, cinquante-sept ans, petit et fort gros, pas bon cavalier, était hier fort occupé de trouver un cheval doux pour porter son poids de quatre-vingt-dix kilos; il est courtisan, mais à sa manière. On se plaint, pendant ce voyage du prince royal, de sa grossièreté; il n'est pas né poli. »
- « Paris, 25 mars 1841. M. le président du conseil a dit hier qu'il regardait les fortifications de Lyon comme valant cent mille hommes, et celles de Paris comme en valant cent cinquante mille. C'est une évaluation comme une autre, mais dans une guerre offensive, et c'est celle-là qui est dans le génie de notre nation, nous n'aurons pas ce nombre d'hommes en ligne, et même les fortifications de Paris vous forceront à y laisser une armée qu'on trouvera en moins le jour d'une bataille sur la frontière. Mon Dieu! on peut entasser des millions sous des moellons, et un pays n'est pas défendu s'il n'y a rien derrière. Un grand homme de guerre a dit que, de tous les remparts, le meilleur était celui d'hommes. Je crois que le grand Frédéric avait raison.
- « 1er avril. Il me revient à l'esprit une ancienne histoire du docteur Portal, mort à quatre-vingt-douze ans, il y a quelques années. Je me rap-

pelle toujours avec plaisir ce type de grand médecin de l'ancien régime. Avant la Révolution, il était médecin de la duchesse de Chabot. Un jour qu'elle était au lit, sa femme de chambre avait laissé une de ses chemises sur un fauteuil. Dans ce temps-là, on portait des culottes à brayettes dont M. Portal a conservé l'usage jusqu'à sa mort et qui sont redevenues à la mode en ce moment. Assis sur cette chemise, il se persuada que c'était la sienne qui sortait de sa culotte. Le voilà mettant son chapeau devant la brayette et travaillant de toutes ses forces à faire entrer le plus décemment possible dans ses culottes la chemise de la duchesse de Chabot. A force de travail et de soins, il y parvint, l'emporta et n'osa jamais la renvoyer. La duchesse de Chabot s'en était bien aperçue, mais, très timide, elle n'osa pas lui en ouvrir la bouche. »

- « 12 mai. Le 7 mai, il y a eu une revue à Vincennes des dix bataillons de chasseurs à pied formés pendant l'hiver au camp de Saint-Omer par le général Rostolan, sous la direction de M. le duc d'Orléans ; il les a présentés au ministre de la guerre.
- » On raconte que les chasseurs font seize kilomètres en cinq quarts d'heure; c'est un peu fort pour le croire. En en parcourant dix, l'infanterie mettant ordinairement quarante minutes pour en faire quatre, cela serait déjà énorme et incroyable, et ne pourrait être une habitude, mais seulement une exception, tel jour donné; le trot n'est pas l'allure habituelle de l'homme.
- » Ces bataillons ont aujourd'hui des officiers pris dans les régiments parmi les plus jeunes et les meilleurs; plus tard ces formations par le flanc si promptes seront une source de désordre sous la mitraille, car il est alors difficile de tenir les soldats réunis. »
- » 10 mars 1845. Une circulaire du 2 mars 1845 de M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, annonce que les essais faits dans plusieurs régiments ont fait reconnaître la nécessité de diminuer les dimensions de la giberne, de remplacer sa banderole par un ceinturon et de substituer une tunique à l'habit. C'est une véritable révolution dans l'habitlement.
- » M. le maréchal Soult a résisté autant qu'il l'a pu. Les princes de la famille royale, M. le duc de Nemours surtout, et M. le duc d'Aumale, fort partisans de ces changements, l'y ont forcé. Les officiers, au lieu d'un habit, auront la tunique comme la troupe. On leur a supprimé la redingote et le manteau, qu'on a remplacés par un caban; en cela on a bien fait.
- » Les officiers d'infanterie auront un sabre traînant avec des bélières, dans le genre de la cavalerie; en cela on a fort mal fait; c'est laid et incommode; on a voulu apparemment flatter quelques jeunes gens voulant jouer au cavalier. La dépense sera plus forte, du moment qu'on donne la tunique à la troupe en sus de la capote.
 - » On s'acharne maintenant à supprimer tout ce qui peut donner de la

dignité. La considération du soldat consiste dans son habit; il le relève à ses propres yeux, à ceux de la population, et cela dans tous les pays. A l'époque où je commandais en Andalousie, je faisais toujours comme en France porter l'habit; les troupes de ma brigade étaient plus considérées que les autres. L'Empereur savait bien que cela relevait même le moral des hommes; aux jours de grande bataille, il leur donnait la grande tenue. »

Agenda militaire suisse. Neuchâtel, 1896. Attinger frères, éditeurs

L'éloge de l'agenda Attinger n'est plus à faire. Celui qui vient de paraître est digne de ses devanciers. Il forme la septième année de cette utile publication, allant du 4er mars 4896 au 28 février 4897. Outre le calendrier, les éphémérides et autres données de ce genre, il comprend un résumé de l'organisation militaire suisse, les effectifs des diverses armes, des extraits des principaux règlements en vigueur, du tableau des écoles militaires et services de cette année-ci, l'état du personnel de l'élite, des pages-formulaires d'état nominatif, enfin des pages en blanc pour notes de service. On ne peut que recommander cet agenda comme petit meuble de poche de chaque officier et sous-officier.

Manœuvres du I^{ev} corps d'armée suisse en 1895. Co-sidérations sur la tactique de l'infanterie, par le colonel de Perrot. Neuclâtel, 1896. Attinger frères, éditeurs.

L'honorable colonel dit dans sa préface qu'il n'a pas voulu se livrer à une appréciation détaillée des manœuvres; s'il en relève quelques épisodes, c'est moins pour les critiquer que pour trouver une base solide d'expériences pouvant servir au développement des sujets à traiter.

C'est dans cet excellent esprit qu'il examine successivement sept sujets, qui l'ont particulièrement frappé, à savoir :

- 1º La critique des exercices et manœuvres, et ce qu'elle devrait être pour remplir son but;
 - 2º L'importance secondaire du terrain;
 - 3º La formation des avant-gardes;
 - 4º L'emploi de la cavalerie pendant les manœuvres;
 - 50 La tactique actuelle de l'infanterie et les modifications à lui apporter;
 - 6º L'artillerie de corps et l'artillerie divisionnaire;
 - 7º Les remèdes aux inconvénients mentionnés.

Inutile d'ajouter que tous ces sujets sont traités avec grande liberté de jugement et toute l'expérience du doyen de nos instructeurs d'artillerie. Les divers chapitres sont à lire plutôt qu'à résumer.

Dans le dernier *Monatschrift* de M. le colonel Hungerbühler, lire le résumé de l'intéressante conférence de M. le major G. Immenhauser sur le sujet *Notre landwehr*, faite en février-mars 1896 aux Sociétés d'officiers de